



Terrasse en Allemagne



GAEC de Come – Domecy sur Cure



Centrale villageoise Rosanaïses



Gare d'Autun



Lycée à Château-Chinon



Gîte dans le Jura

## Des partenariats possibles si vous ne pouvez pas investir seul

En région, certains syndicats d'énergie proposent également de porter l'investissement sur des toitures publiques ou ont créé des Sociétés d'Economie Mixtes (SEM) pour investir dans des projets d'énergies renouvelables autant sur le patrimoine public que privé. Les outils existent, utilisez-les !

Partout en France se créent des projets collectifs : collectivités et/ou citoyens investissent sur leurs territoires pour développer les énergies renouvelables en faisant appel à un financement participatif.

## Qui contacter?

→ **Collectivités et entreprises** : Emma PERRUSSEL et Martin KELLER, Parc naturel régional du Morvan, 03 86 78 79 31 / 03 89 78 79 30

- > Côte-d'Or : Mathieu JULIEN, SICECO 03 80 50 80 42
- > Nièvre : Fabien DE FRIAS, SEM Nièvre Energies, 03 86 59 76 90
- > Yonne : Irène EULRIET, SEM Yonne Energie 06 12 33 13 42

→ **Agriculteurs** : Relais agri-énergie des Chambres d'Agriculture

- > Côte-d'Or : Sylvie LEMAIRE, 03 80 28 81 38
- > Nièvre : Etienne BOURGY, 03 86 93 40 18
- > Saône-et-Loire : Thomas GONTIER, 03 85 29 56 20
- > Yonne : Vincent GALLOIS, 03 86 94 26 34

→ **Particuliers** : Espace Info Energie du Morvan 03 86 78 79 12



Edition : février 2019 - Crédits photos : J. Vormus, E. Bourgy, SIEEN, CIV montagne, CIV Rosanaïses, PNRM - Conception graphique : C. Lebourg, PNRM - Impression : A définir...

# DÉVELOPPER LE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DANS LE MORVAN



## C'est possible!

PARC NATUREL RÉGIONAL DU Morvan



Une autre vie s'invente ici

La mission Energies renouvelables du Parc naturel régional du Morvan est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du programme opérationnel FEDER/FSE 2014-2020.

## >> ÉTAT DES LIEUX

270 installations raccordées au réseau sont recensées sur le territoire du Parc et de ses villes partenaires pour une puissance installée de 2,9 MWc soit environ 15 000m<sup>2</sup> (source ALTERRE).

Et pourtant, pas besoin d'être situé sous les tropiques pour produire de l'électricité avec le soleil ! Le solaire photovoltaïque pourrait contribuer davantage au mix énergétique du Morvan.

Ces toitures photovoltaïques produisent l'équivalent des consommations électriques de près de 1 000 foyers (hors chauffage et eau chaude) mais cela reste anecdotique par rapport aux consommations totales d'énergie du territoire, tous usages confondus (<<1%).

## >> QUELLES CONDITIONS POUR ENVISAGER UN PROJET ?

Posez-vous la question si vous avez :

- une toiture terrasse ou inclinée et orientée entre Sud-Est et Sud-Ouest
- avec peu d'ombrages (arbres, bâtiments... ) à proximité
- un projet de réfection de toiture, de rénovation ou de construction d'un bâtiment
- un parking non aménagé : faites de l'ombre avec des ombrières solaires !



Ecole de Lormes

Selon les surfaces installées, différents dispositifs existent pour vendre l'électricité produite. Les projets doivent être étudiés pour connaître leur viabilité économique sur la durée de vie des panneaux (20 à 30 ans).

### Autoconsommer sa production ?

C'est également possible, mais pas toujours si évident sans stockage et encore souvent plus cher que d'acheter son électricité, ce qui n'est pas forcément incitatif. L'autoconsommation doit être étudiée attentivement (profil de consommations élevées, irrégulières...).

### ET LES CENTRALES AU SOL ?

Dans le cadre de la recherche d'une autonomie énergétique du Morvan, le Parc est prêt à étudier des projets d'installations au sol s'ils respectent les conditions suivantes :

- le projet se fait sur une zone artificialisée (friches industrielles, ancienne carrière, zone économique...)
- le projet se fait sur une zone agricole, en concertation avec la Chambre d'agriculture et le Parc, et en proposant une valorisation agricole de la parcelle, une taille raisonnable ainsi qu'en tenant compte de la biodiversité et des caractéristiques locales du paysage.



Panneaux solaires au sol

## >> DES EXEMPLES EN MORVAN ET AILLEURS

### Des toitures publiques productrices d'électricité dans le Morvan

Certaines collectivités se sont déjà engagées à montrer l'exemple comme les communes nivernaises qui ont confié à leur syndicat d'énergie, le SIEEN, l'investissement et la gestion de toitures photovoltaïques de 3 à 36 kW à l'occasion de la construction d'un bâtiment comme par exemple les logements

communaux de Cervon ci-dessous. Ou encore la commune d'Autun qui a confié à une entreprise la réalisation d'une ombrière solaire sur le parking de la gare grâce à un tiers-investissement.



SICTOM des Morillons à Saint-Honoré-les-Bains



Gare d'Autun



Logements communaux de Cervon

### La SAS Solaire 58 : des hangars agricoles photovoltaïques dans la Nièvre

14 agriculteurs du département se sont associés dans une SAS dédiée à la construction de hangars agricoles avec toitures photovoltaïques. Avec un modèle constructif uniformisé, les 14 bâtiments (hors terrassement) seront financés au bout des 20 ans du contrat d'achat d'électricité et rapporteront même aux exploitants.

A l'été 2017, ce sont 15 000 m<sup>2</sup> et 2,4 MWc qui ont été mis en service.



Bâtiment agricole à Saint-Péreuse

### Les centrales villageoises des Parcs naturels régionaux de Rhône-Alpes

Issues d'une expérimentation menée dans les Parcs naturels régionaux de la Région Rhône-Alpes, les Centrales Villageoises sont des sociétés locales qui ont pour but de développer les énergies renouvelables sur un territoire en associant citoyens, collectivités et entreprises locales.

En 2017, ce sont déjà 91 installations d'une puissance totale de 899 kWc qui sont en fonctionnement sur des toitures privées ou publiques sur des territoires ruraux grâce à un financement participatif.



Centrale villageoise du Vercors